

● (1440)

Une voix: On ne peut pas gagner sur tous les tableaux, John.

M. Riis: L'avez-vous vu, Brian?

M. Mulroney: Dès que l'entente a été paraphée, je l'ai présentée le lendemain même à la Chambre des communes, ce qui est normal. Nous avons tenu des débats à ce sujet. La période des questions y est entièrement consacrée. On est en train de constituer un comité parlementaire. On ne saurait agir de façon plus démocratique qu'en demandant aux députés de la Chambre des communes de consulter les Canadiens ordinaires sur une question aussi importante.

Des voix: Bravo!

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

LA SUBVENTION ACCORDÉE AUX PROPRIÉTAIRES DU WEST EDMONTON MALL

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle porte sur sa conduite lorsqu'il était ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale, en juillet 1986. Dans le rapport du vérificateur général déposé aujourd'hui à la Chambre, on peut lire que les propriétaires du West Edmonton Mall ont obtenu du ministère de l'Expansion industrielle régionale, à l'époque où le vice-premier ministre était ministre suppléant, un prêt non remboursable de 5 millions.

Ce paiement a été effectué sur la recommandation du vice-premier ministre au Cabinet, bien que le mail en question n'ait pas été admissible à une subvention d'expansion industrielle régionale et bien que le gouvernement libéral précédent, le gouvernement actuel et celui de l'Alberta aient déjà rejeté une demande d'aide des propriétaires du mail.

Compte tenu de tous ces faits rapportés dans le rapport du vérificateur général déposé à 14 heures aujourd'hui à la Chambre, je demande au vice-premier ministre comment il explique ce cadeau de 5 millions de dollars fait au West Edmonton Mall.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, la subvention de 5 millions en question était en fait une contribution au projet du West Edmonton Mall. Le paiement a été effectué pour des raisons de viabilité commerciale, afin de garantir la réalisation du projet. Le Cabinet a approuvé ce paiement pour financer un projet qui devait être très avantageux pour la région en cause.

L'EXPLICATION DU MINISTRE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Il sait pertinemment que la demande a été rejetée par le gouvernement précédent, le gouvernement

Questions orales

actuel, le gouvernement de l'Alberta et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Il n'ignore pas que le projet en question a été entrepris et terminé avant que les crédits concernés ne soient même versés aux propriétaires du West Edmonton Mall; ainsi, la somme en question n'a pas contribué à la rentabilité financière de ce centre commercial. Les travaux de construction étaient terminés depuis longtemps et le centre fonctionnait déjà lorsque les propriétaires ont reçu cette somme.

Je demande donc à nouveau au vice-premier ministre, étant donné les faits contenus dans le rapport du vérificateur général et qui sont présentés à tous les députés—et non pas mes affirmations—s'il peut expliquer au contribuable canadien qu'on ait fait un don de 5 millions de dollars aux propriétaires du West Edmonton Mall? A quelle sorte d'escroquerie le vice-premier ministre a-t-il participé en juillet 1986?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je ne suis pas surpris que le gouvernement précédent ait rejeté toute aide à l'Ouest du pays. C'est là une tradition.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Répondez à la question.

M. Mazankowski: Je vais répondre à cette question, car le député est mal renseigné. Cet argent n'était pas destiné au West Edmonton Mall, mais à Fantasyland, une attraction touristique extrêmement importante pour Edmonton, l'Alberta, l'Ouest et, en fait, tout le pays, qui mérite d'être soutenue.

M. Turner (Vancouver Quadra): Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre!

M. Caccia: Vous êtes un parti de fumistes.

M. Mazankowski: Si mon collègue veut parler du rapport du vérificateur général, voici ce que ce dernier avait à dire, et je cite: «Notre étude, en résumé . . . »

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Monsieur le Président . . .

M. le Président: La question qui a été posée au vice-premier ministre est grave et elle ressemble fort à une accusation. Selon moi, en toute justice, tous les députés devraient permettre au vice-premier ministre d'y répondre.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le député passe délibérément sous silence certaines des conclusions les plus constructives du rapport du vérificateur général, et je cite en l'occurrence le paragraphe 4.212. Voici ce que le vérificateur général avait à dire au sujet du bilan du gouvernement . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Voyons!

M. Mazankowski: